

**Groupe consultatif sur la stratégie de l'UPOV en matière de ressources****CG-URS/2/3****Deuxième réunion  
Genève, le 18 mars 2026****Original : anglais  
Date: 26 avril 2026**

---

**COMPTE RENDU***adopté par le Groupe consultatif sur la stratégie de l'UPOV en matière de ressources**Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l'UPOV.**Ce document a été généré à l'aide d'une traduction automatique dont l'exactitude ne peut être garantie. Par conséquent, le texte dans la langue originale est la seule version authentique.***OUVERTURE DE LA RÉUNION**

1. Le Groupe consultatif sur la stratégie de l'UPOV en matière de ressources (CG-URS) a tenu sa deuxième réunion à Genève, le 18 mars 2026, par des moyens électroniques, sous la présidence de M. Anthony Parker, président du Conseil de l'UPOV.
2. Le président a ouvert la réunion et souhaité la bienvenue aux participants.
3. La liste des participants sera distribuée directement aux participants par courrier électronique.
4. Le CG-URS a noté qu'outre les membres du CG-URS (Canada (président), Ghana (vice-présidente), Argentine, Australie, Bélarus, Brésil, Chine, États Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Irlande, Japon, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas (Royaume des), Royaume-Uni, Suisse et Union européenne), les membres suivants de l'UPOV ont également participé à la deuxième réunion du CG-URS : Allemagne et République tchèque.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

5. Le CG-URS a adopté le projet d'ordre du jour tel que proposé dans le document CG-URS/2/1.

**DISCUSSION SUR LES SCENARIOS DE MISE EN ŒUVRE ET LES OPTIONS VISANT A ASSURER LA VIABILITE FINANCIERE DE L'UPOV**

6. Le Bureau de l'Union a présenté une vue d'ensemble du document CG-URS/2/2 qui contenait, dans l'annexe I, trois scénarios liés au niveau de mise en œuvre du Plan de développement stratégique 2026-2029 (SBP) (document C/59/14), ainsi que les coûts associés, et, dans l'annexe II, un aperçu des mesures de rentabilité passées et futures.
7. Le CG-URS a examiné les informations relatives aux trois scénarios et aux coûts qui y sont associés. Certains membres ont reconnu l'intérêt du scénario 1, tandis que d'autres ont exprimé des inquiétudes concernant les scénarios 1 et 2, compte tenu des contraintes financières nationales. De nombreux membres ont reconnu que le scénario 3 ne fournirait pas à l'Organisation des ressources suffisantes. Le CG-URS a noté que les scénarios 1, 2 et 3 correspondraient respectivement à des augmentations de 29 %, 17 % et 6 % de la valeur des unités de contribution.
8. De nombreux membres ont souligné l'importance de se concentrer sur les priorités du mandat fondamental, qui sont cruciales pour l'élargissement de la composition de l'UPOV, le soutien à l'élaboration de la législation, les orientations et l'assistance concernant la Convention UPOV et sa mise en œuvre, ainsi

que l'harmonisation et la coopération accrues en matière d'examen, y compris la fourniture d'une assistance technique et les travaux des groupes de travail techniques.

9. Le Secrétariat de l'OMPI a précisé que les coûts des services fournis par l'OMPI à l'UPOV étaient identiques dans les trois scénarios et couvraient un large éventail de services, notamment ceux du contrôleur, des finances, de la planification, du budget et des risques, des ressources humaines, du soutien administratif général, des technologies de l'information et de la communication (TIC), de la sécurité physique et de l'information, des achats, ainsi que des services linguistiques et de conférence.

10. Le Secrétariat de l'OMPI a expliqué que l'examen en 2024 des coûts liés aux services fournis à l'UPOV au titre de l'Accord OMPI/UPOV mis en œuvre par l'Accord de niveau de service (UPOV/OMPI SLA) avait été proposé par le vérificateur externe, car les coûts liés à ces services n'avaient pas été réexaminés depuis 2010.

11. Le CG-URS a soutenu la proposition du président visant à élaborer un nouveau scénario accordant une priorité accrue aux activités alignées sur le SBP, qui se situerait entre les scénarios 2 et 3 en termes de financement. De nombreux membres ont exprimé leur préférence pour une approche de mise en œuvre progressive de l'augmentation budgétaire correspondante, tout en soulignant que toute mesure à court terme devrait s'accompagner de solutions assurant la viabilité financière à moyen et long terme.

## CONCLUSIONS

12. Le CG-URS est convenu que le Bureau de l'Union élaborerait un quatrième scénario budgétaire, à mi-chemin entre les scénarios 2 et 3 présentés dans le document CG-URS/2/2. Il a été convenu que ce nouveau scénario serait établi sur la même base que les précédents, les priorités étant liées au Plan de développement stratégique pour 2026-2029 (document C/59/14). Dans le cadre de ce nouveau scénario, le CG-URS est convenu que les priorités de premier rang seraient axées sur l'augmentation du nombre de membres de l'UPOV, y compris l'élaboration de législation, la fourniture de conseils et d'une assistance concernant la Convention UPOV et sa mise en œuvre, ainsi que l'harmonisation et les relations de coopération accrues en matière d'examen.

13. Le CG-URS est convenu que l'augmentation budgétaire associée au quatrième scénario serait mise en œuvre selon une approche progressive sur une période de deux ans à partir de 2027.

14. Le CG-URS est également convenu qu'il importe de continuer d'examiner des solutions pour assurer la viabilité financière à moyen et long terme.

15. La troisième réunion du CG-URS se tiendra en ligne le 24 juin 2026. Le CG-URS a noté que l'ordre du jour serait distribué au moins quatre semaines avant la réunion, comme convenu dans le mandat.

*16. Le présent compte rendu a été adopté par correspondance.*

[Fin du compte rendu]